

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **S.I. Montagny SA en liquidation, Versoix***
2. *Décision d'annulation par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 12.12.2001*
4. *Echéance de préavis des créances: **25.02.2002***
5. *Adresse pour la déclaration des créances: Me Thierry Ulmann, c/o S.I. Montagny SA, en liquidation, chemin de la Grève 26, 1290 Versoix*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 al. 3 CO.*

Mottu van Berchem, notaires
1211 Genève 12

(00311142)

Zweite Veröffentlichung